



*Ministère de l'Éducation nationale,
Porte-parolat du gouvernement*



Le Ministre

Paris, le 18 mars 2010

Nos ref CAB/FLM/C80310HR2

Madame la Présidente,

Mon attention avait été portée il y a quelques temps sur votre association au regard de votre habilitation à délivrer des reçus fiscaux à vos donateurs.

J'étais intervenu à cet effet auprès de Roselyne BACHELOT- NARQUIN alors Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports.

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe une copie de la réponse qui m'a été adressée par Eric WOERTH, Ministre du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, à qui le dossier a été transmis.

Regrettant de n'avoir pu vous apporter une réponse plus favorable à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Luc CHATEL

**Madame Claire POLIN
Présidente de l'association
SOS EDUCATION
120, Boulevard Raspail
75006 PARIS**